



# Les Nouvelles de MANHAY

Périodique d'Informations Communales



*Numéro vert de l'administration communale : 0800/25959*

TRIMESTRIEL • MARS 2005 • N° **17**

## SOMMAIRE

### 3 Editorial

### 4 Informations communales

- Les décisions du Conseil communal
- Location de chasse
- Le service des eaux
- Les travaux réalisés en 2004

### 8 Informations générales

- Protection des haies et alignements des arbres
- Agriculture et environnement
- Deux primes intéressantes
- Centre Croix-Rouge à Fays
- “D’un goût à l’autre” : nouveau projet
- Vous avez + de 18 ans
- Bébé accueil
- Les Lucioles asbl
- Un nouveau livre sur la bataille des Ardennes
- Opération “Je lis dans ma commune” 2004
- Avis aux aventuriers...
- Police Info
- Mise à la retraite
- Carte “Mountainbike”
- Maison du Tourisme : Bilan 2004

### 18 Syndicat d’initiative

### 18 Carnet civil

### 19 Agenda

- Festival d’expression wallonne
- Manifestations
- Animation 2005 au Parc Chlorophylle

## EDITORIAL

*Chers concitoyens,*

*Ces derniers mois, de nombreuses personnes m’ont fait part de leurs doléances au sujet de la divagation des chiens.*

*Les chiens, qui ne sont pas gardés au sein de la propriété de leur maître, sont la source de nombreux désagréments dans le voisinage : petit cadeau déposé dans la propriété d’autrui, dégradation dans les parterres fraîchement aménagés, griffes sur les carrosseries des voitures...*

*Ces maux, que je qualifierais de petits maux, ne sont rien à côté du danger que représentent ces animaux pour les usagers faibles de la route. Combien de fois des cyclistes ne sont-ils pas renversés par des chiens ? Combien de fois des enfants n’osent-ils pas aller à pied à l’école ou chez leurs amis car ils sont terrorisés par ces chiens ?*

*Plus grave encore, des personnes âgées, déjà bien souvent isolées, n’osent plus se promener de peur de se faire renverser. Une simple fracture représente souvent pour elles, la perte de leur autonomie et compromet également gravement leur état de santé.*

*Dans les prochaines semaines, un projet de règlement préparé avec l’aide de la police sera proposé au Conseil communal. J’espère sincèrement que nous trouverons un consensus, afin de prévoir une amende sévère qui incitera les propriétaires de chiens à les garder à l’intérieur de leur propriété.*

*Je reste très attentive à l’évolution de la situation et d’ores et déjà, je vous souhaite d’excellentes fêtes de Pâques.*

*Bien à vous  
Marie-Thérèse MARTIN  
Bourgmestre*



## INFORMATIONS COMMUNALES

### LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

#### SÉANCE DU 24 JANVIER 2005

##### DOSSIER DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA TOITURE DU PRESBYTÈRE DE DOCHAMPS

Le Conseil Communal décide de procéder sur fonds propres aux travaux de restauration de la toiture de l'ancien presbytère de Dochamps dont le coût est estimé à la somme de 30.228,61 € H.T.V.A.

##### MARCHÉ POUR ACHAT MOBILIER SCOLAIRE

Le Conseil Communal décide comme chaque année d'acquérir du mobilier pour les différentes écoles communales. La dépense est estimée à la somme de 7.500,00 €.

##### NOUVELLE RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS

Le Conseil Communal décide l'adoption d'une nouvelle réglementation communale en matière de déchets. La réglementation concernée est disponible à l'administration communale auprès de Mme S. HOHEISER.

##### DÉSIGNATION MEMBRE ADMINISTRATEUR À L'A.L.E.

Le Conseil Communal désigne Mme Marie-Ange DEHARD de Lafosse en qualité d'administrateur au sein de l'A.L.E. de Manhay à dater de ce jour, en remplacement de Mme Rita MUHLEN.

#### SÉANCE DU 24 FEVRIER 2005

##### SOLIDARITE OPERATION «WALLONIE POUR L'ASIE»

Le Conseil Communal décide l'octroi d'une aide financière de 1.500 € afin d'apporter un soutien aux sinistrés des pays du Sud et du Sud-Est de l'Asie, victimes de la catastrophe du 26 décembre 2004.

##### BUDGET 2005 DU CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Le Conseil Communal approuve le budget 2005 du Centre Public d'Action Sociale, se présentant comme suit :

<u>Service ordinaire</u>		<u>Service extraordinaire</u>	
Recettes :	554.060,90 €	Recettes :	Néant
Dépenses :	554.060,90 €	Dépenses :	Néant
Intervention communale :	117.473,37 €		

##### BUDGET COMMUNAL DE L'EXERCICE 2005

Le Conseil Communal approuve le budget communal de l'exercice 2005 se présentant comme suit :

<u>Service ordinaire</u>		<u>Service extraordinaire</u>	
Recettes :	4.962.042,58 €	Recettes :	6.348.373,45 €
Dépenses :	4.756.638,56 €	Dépenses :	6.323.108,15 €
Boni :	205.404,02 €	Boni :	25.265,30 €

##### ELAGAGE DES BOIS COMMUNAUX – MODIFICATION DE PRIX

Le Conseil Communal décide de porter de 620 € à 750 € le prix à l'hectare de bois élagués par des étudiants durant les vacances scolaires.

##### DOTATION COMMUNALE DANS LE BUDGET 2005 DE LA ZONE DE POLICE FAMENNE-ARDENNE 5300

Le Conseil communal décide d'intervenir à concurrence de 122.343,26 € dans le budget 2005 de la zone de police Famenne-Ardenne 5300.

## LOCATION DE CHASSE

Le Collège échevinal de la commune de Manhay, assisté des agents forestiers du ressort, procédera à l'adjudication publique par enchères, suivies de soumissions le cas échéant, de **6 lots de chasse** situés sur le cantonnement de Marchen-Famenne **le vendredi 8 avril 2005 à 14 heures à la Maison communale – Voie de la Libération 4 à 6960 Manhay**. Le **cahier des charges** régissant la location de ces chasses communales peut être obtenu à l'Administration communale de Manhay contre paiement d'une somme de 5 euros. — **Paiement sur place ou au compte n° 091-0005091-76** de la Commune.

**Infos : 086/45.03.21 – Mme Barthélemy**

## LE SERVICE DES EAUX : VOS PERSONNES DE CONTACT

<u>Fontainiers :</u>	Michel GROGNA :	086/45.55.55 0472/90.57.43
	Bernard CORNET :	0479/94.01.25
<u>Echevin :</u>	Gérard WILKIN :	0478/88.28.63

## LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2004



Aménagement de deux logements  
d'attente à Odeigne – Rue du Souvenir 3

Coût des travaux sur fonds propres :  
76.550,26 €



Rénovation de la salle de Chêne-al'Pierre

Coût des travaux : 303.020,92 €  
Subsides : 206.435 €





# Les Nouvelles de MANHAY



Travaux à l'église de Chêne-al'Pierre

Coût :  
Electricité : 26.446,75 €  
Peintures : 25.785,67 €  
Subsides : 30.350 €



Rénovation de l'école de Malempré

Coût des travaux : 296.272,68 €  
Subsides : 156.046,09 €



La halte-garderie «Les P'tits Potes» :  
Coût des travaux sur fonds propres : 30.482,87 €



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### PROTECTION DES HAIES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES: DU NOUVEAU !

La nécessité de protéger les haies n'est plus à démontrer aujourd'hui. D'une part, elles constituent des milieux de vie où la biodiversité peut se développer et se maintenir, et d'autre part elles forment un élément indissociable de nos paysages ardennais.

L'arrêté du Gouvernement wallon du 17/07/2003, via le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUP) régleme cette matière. Sont visés par ledit arrêté, les haies et les alignements d'arbres, en ce qu'ils constituent des bandes continues d'arbres ou d'arbustes indigènes comptant un minimum de dix arbres avec une distance maximale de 10 mètres entre ceux-ci.

Il stipule la nécessité d'obtenir un **permis d'urbanisme** pour **défricher** ou **modifier** la végétation des haies.

Donc, tout arrachage d'une haie ou d'un alignement d'arbres ou toute modification de leur structure ou de leur composition sont soumis à permis (coupe, élagage trop radical, destruction partielle ou complète). La liste des essences concernées est disponible auprès des agents forestiers, ainsi qu'au service urbanisme de l'administration communale.

Il est important de souligner que cette nouvelle règle s'applique à **tout le territoire wallon**.

Les opérations de taille périodiques ou ponctuelles d'entretien pratiquées dans les règles de l'art n'affectant pas la survie de la haie ou de l'alignement restent autorisés entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 30 mars.

Si vous avez un doute sur la légalité d'une opération quelconque que vous comptez pratiquer sur la végétation arbustive, vous pouvez demander l'avis du service forestier local (DNF).



### AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT : LE PARI D'UN BON ÉQUILIBRE

Le métier d'agriculteur évolue. Connaissons-nous bien cette évolution ? Pourquoi l'agriculteur épand-il des engrais à tel moment ? Ne risque-t-il pas de polluer l'eau en stockant son fumier au champ ? Et lorsqu'il épand son fumier, cela ne sent pas toujours bon !

\*\*\*

#### **Des pratiques ancestrales**

Le métier d'agriculteur possède deux visages : la culture et l'élevage. Depuis les origines, culture et élevage se complètent mutuellement : la culture nourrit les animaux et leur four-

nit la litière de paille à l'étable. Ensuite, les fumiers produits par le bétail enrichissent le sol afin d'alimenter les cultures à venir... Sinon, le sol s'épuiserait au fil des récoltes qui

se succèdent.

Le fumier sera d'abord stocké en bordure de champ puis épandu après la récolte des cultures. Plus tôt, l'agriculteur ne pourrait le faire !

#### **Des équilibres à respecter**

Une fertilisation bien menée ne pose pas de problème pour l'environnement si elle respecte un principe essentiel de la nature : veiller aux équilibres et en particulier aux besoins des plantes.

L'excès nuit en tout ! Lorsque les engrais et les matières organiques sont apportés en quantité trop importante ou à de mauvais moments par rapport aux

besoins des cultures, des risques apparaissent pour la qualité de l'eau. En effet, les engrais (et le nitrate en particulier) non consommés par les plantes sont emportés par la pluie pour rejoindre les cours d'eau ou s'infiltrer dans le sous-sol vers les nappes d'eau souterraines.

Les risques liés à ces déséquilibres

concernent la perte de biodiversité dans nos campagnes et la potabilité des ressources en eau.

L'enrichissement des cours d'eau et des eaux marines par les engrais conduit à l'eutrophisation, c'est-à-dire le développement de la végétation aquatique et l'appauvrissement de l'eau en oxygène qui entraîne la mort des poissons.

## Des normes à appliquer

C'est pourquoi la Région wallonne a mis en place un programme de gestion du nitrate et des engrais pour une agriculture durable. Ce programme rend obligatoire un ensemble de bonnes pratiques. Elles concernent notamment le stockage des effluents d'élevage et leur épandage : quantités maximales annuelles et périodes autorisées.

Aussi, le tas temporaire de fumier au champ ne présente-t-il pas de problème pour l'environnement : il est autorisé dans la mesure où il est déplacé chaque année et est situé à plus de 10 mètres des cours d'eau.

Enfin, de manière à réduire et à prévenir les pollutions par le nitrate, quatre zones vulnérables ont été actuelle-

ment désignées en Wallonie. Elles correspondent à des territoires où l'augmentation de la teneur en nitrate des eaux souterraines pourrait menacer la norme de potabilité de l'eau de 50 mg de nitrate / litre si des mesures ne sont pas prises. Des efforts supplémentaires sont exigés en priorité dans ces zones vulnérables.

## Un autre regard sur l'agriculture

Dans nos campagnes, les pratiques évoluent favorablement. Tentons de les reconnaître... Après les épandages d'effluents d'élevage réalisés, le sol doit souvent être couvert par une culture d'hiver ou un engrais vert. Le but est de capter le nitrate qui sera produit par la

décomposition de la matière organique. On empêche ainsi son infiltration dans le sous-sol vers les eaux souterraines. L'engrais vert est ensuite détruit et sa décomposition permettra à son tour de rendre les éléments nutritifs disponibles pour la culture suivante et donc de

réduire la quantité d'engrais nécessaire. Dans les fermes d'élevage, certains travaux sont entrepris de manière à empêcher l'écoulement de fertilisants vers les ruisseaux et le sol. Discutons-en avec les exploitants agricoles de notre village !

## Et les élevages intensifs ?

Une grosse unité d'élevage ne présente pas nécessairement plus de risques qu'une plus petite. Tout est question d'équilibre ! En Région wallonne, chaque exploitation agricole

est contrôlée quant à sa charge organique de manière à vérifier si ses superficies d'épandage sont suffisantes. Dans le cas contraire, les agriculteurs sont encouragés à mettre

leur matière organique excédentaire à disposition d'autres agriculteurs qui en manquent grâce à une bourse d'échange.

## Les odeurs

L'odeur dégagée lors des opérations de transport, de déchargement et d'épandage représente une nuisance difficilement supportable pour certains habitants. Pourtant, ces odeurs ne sont nullement un indice de pollution. Il n'y a pas de législation spécifique à ces désagréments.

Néanmoins, l'agriculteur peut parfois faire en sorte d'en limiter les effets : l'épandage par temps frais et peu venteux et l'incorporation de l'effluent d'élevage au sol juste après son épandage lorsque c'est possible, par exemple, constituent des mesures utiles.

Enfin, éviter d'épandre en période de repos (le week-end) est une solution élégante en terme de bon voisinage. Malheureusement, l'organisation même du travail à la ferme ne permet pas toujours aux agriculteurs de travailler durant les heures de bureau.

## Au rythme des saisons

Depuis toujours, les saisons et la vie à l'étable dictent le rythme de travail de l'agriculteur. Il est tributaire du temps et doit en permanence s'adapt-

ter aux caprices de la météo pour organiser son travail. Aujourd'hui, il intègre de nouvelles composantes dans son métier en vue

de réussir le pari d'un bon équilibre pour une agriculture qui respecte son environnement et la qualité de l'eau en particulier.

## Pour en savoir plus...

- ⇒ Les agriculteurs qui n'ont pas encore rencontré leur conseiller local sont invités à appeler le Centre d'Action Sud de Nitrawal (0498 / 912.503. ou 071 / 68.55.53.). Nitrawal répond aux questions et aide à entamer les démarches nécessaires en vue d'améliorer la gestion de l'azote, de manière totalement gratuite.
- ⇒ Pour tous, un complément d'information utile est accessible sur le site <http://www.nitrawal.be>. En effet, les règles et conseils évoqués ne concernent qu'une partie d'un programme plus complet.

## La structure d'encadrement Nitrawal





## DEUX PRIMES INTÉRESSANTES DE LA PROVINCE...



### PRIMES FACADES

Subvention pour des travaux de restauration extérieure de maisons d'habitations dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine bâti datant d'avant 1920.



Chassis-crépi-peinture-rejointoiement

Montant maximum 620 €

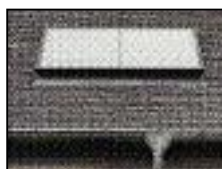
### PRIMES CAPTEURS SOLAIRES

Subvention destinée à encourager l'utilisation d'énergie solaire par l'installation de capteurs solaires thermiques (chauffe-eau).

Le chauffe-eau solaire est constitué de trois éléments essentiels :



Le ballon solaire



Le capteur solaire



Le groupe transfert et Régulation

Montant de la prime : 400 €

L'octroi d'une subvention doit-être précédé d'un **formulaire de demande** :  
**Renseignements à la Direction des Services Techniques :**

- Règlement relatif à l'octroi d'une subvention pour des travaux de restauration extérieure de maisons d'habitations dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine bâti.
- Règlement relatif à l'octroi d'une subvention pour l'installation de capteurs solaires thermiques.

**Benoît PIEDBOEUF – Député Permanent**

Rue des Prisonniers politiques, 279

Bellefontaine 6730

Tel : 063/42.30.33

Fax : 063/42.23.14

e-mail : [bp59@yahoo.fr](mailto:bp59@yahoo.fr)

**Direction des Services Techniques**

Square Albert 1er,

6700 ARLON

Tel : 063/21.28.29

Fax : 063/21.28.30

e-mail : [dst@province.Luxembourg.be](mailto:dst@province.Luxembourg.be)

[www.province.Luxembourg.be](http://www.province.Luxembourg.be)



## CENTRE CROIX-ROUGE « DES RACINES ET DES AILES » À FAYS

Comme chaque année depuis sa création voici trois ans et demi, le centre pour demandeurs d'asile vous convie à ses « traditionnels REPAS du MONDE ».

L'objectif du projet est de faire connaître et partager par le plus grand nombre les richesses et particularités culinaires des régions du monde représentées dans le centre d'accueil.

A un rythme trimestriel, un pays est choisi et mis à l'honneur. Ce 18 mars, la Mauritanie se présentera à vous. Ses ressortissants prendront en charge l'élaboration d'un repas typique, la décoration des salles, l'accompagnement musical et culturel approprié.



Ces repas constituent des moments privilégiés de contacts et d'échanges, qui rassemblent dans un esprit de convivialité et de partage les résidents, l'équipe du centre et les partenaires naturels qui gravitent dans leur environnement.

Les prochains rendez-vous seront le 2 juillet, le 7 octobre et le 10 décembre.

Pour tout renseignement et réservation, vous pouvez contacter le centre « des Racines et des Ailes »

Route de Saint Antoine, 27 à FAYS-MANHAY au 086/43.01.70

MaDe.

## MANHAY–FAYS : «D'UN GOÛT À L'AUTRE» : NOUVEAU PROJET AU CENTRE «DES RACINES ET DES AILES»

Mensuellement, cinq ou six résidents de même nationalité – une différente chaque mois - recevront une dizaine de personnes de la population régionale pour venir participer au centre à des « ateliers de cuisine » dans le cadre desquels ils leur transmettront un savoir-faire culinaire propre à leur pays ou région d'origine.

Inversement, les participants locaux initieront les résidents aux traditions culinaires belges.

Les recettes, accompagnées de contes, récits et traditions du pays, illustrées de photos et de dessins, seront ensuite rassemblées dans un livre qui sera publié à la fin de l'année et diffusé au grand public.

Le partage d'expériences très concrètes en matière de plats et de préparations de mets débouchera plus largement sur des échanges, et partant, sur un enrichissement mutuel, au plan culturel et humain.



Les ateliers, organisés dans le centre, offriront aussi aux visiteurs extérieurs l'occasion de découvrir le quotidien des résidents et leurs parcours, le fonctionnement et la vie d'un centre d'accueil.

Le nombre de place étant limité à 10 participants, il est utile de réserver au plus tard pour le 25 du mois précédent l'activité. Chaque cours de cuisine sera organisé le premier mardi de chaque mois. Le 1<sup>er</sup> mars le CONGO a été évoqué. Pour tout renseignement et réservation : VALERIE au 086/43.01.70.

MaDe.

## VOUS AVEZ PLUS DE 18 ANS ? VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI OU UNE FORMATION ? VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS FACE À L'EMPLOI (SANTÉ, ADAPTATION, QUALIFICATION, HANDICAP,...) ?

- Nous vous proposons une **préformation** pour vous aider à :
  - **trouver un emploi**
  - **suivre une formation qualifiante**

Différents modules vous sont proposés :

- construction d'un projet professionnel
- remédiation scolaire
- permis de conduire préparation à un métier technique
- droits et devoirs du travailleur
- sécurité au travail
- initiation à l'informatique
- stage-découverte en entreprise
- hygiène, santé, gestion du stress, développement personnel, ....

- Sachez aussi :**
- Que la formation est rémunérée (jusqu'à 150 € en plus des allocations de chômage ou du revenu d'intégration) et assimilée à un travail.
  - Qu'elle dure un an maximum à temps plein, avec une semaine à l'essai
  - Qu'elle se déroule à Vielsalm
  - Qu'elle est organisée par le centre de formation AURELIE (reconnu par l'AWIPH) en partenariat avec les CPAS, la Maison de l'Emploi et les CSEF

**Intéressé(e)? Contactez :** - François Foguene, Centre AURELIE Tél. 04/264.07.01  
- **Le CPAS de Manhay : Madame Elisabeth KOOS – Tél. 086/45.50.94**

en partenariat avec



COMITÉ PROVINCIAL  
DE L'EMPLOI ET  
DE LA FORMATION  
DE HERFORD



COMITÉ PROVINCIAL DE  
L'EMPLOI  
ET DE  
LA FORMATION  
DE L'EMMENTHAL BELGIQUE

la maison  
de l'emploi

Aurélie

et avec le soutien du Fonds Social Européen.

## SERVICE D'AIDE AUX FUTURS PARENTS BÉBÉ ACCUEIL

Bébé Accueil a pour but de préparer au mieux l'accueil de l'enfant à naître. De réfléchir avec les futurs parents à la place que le bébé prendra en tant que personne dans le couple.

Pour ce faire, il propose aux futurs parents un accompagnement psychologique et social confidentiel, régulier, à domicile et gratuit. Il est réalisé par une assistante sociale et une psychologue.

Cet accompagnement se poursuit après la naissance de l'enfant.

Bébé Accueil travaille au niveau de la province de Luxembourg en collaboration avec les médecins généralistes, les gynécologues, les pédiatres, les travailleurs médico-sociaux de l'ONE et les maternités.

Sur demande des parents, d'autres interactions sont possibles avec différents services sociaux, tels que CPAS, services de gardiennes, d'aides familiales, ...

### Qui peut faire appel à Bébé Accueil ?

- quelles que soient les questions que vous vous posez à propos de votre grossesse ;
- quels que soient les problèmes que vous rencontrez ; qu'ils soient psychologiques, médicaux et/ou sociaux ;
- quelles que soient les difficultés que vous vivez, qu'elles soient personnelles, relationnelles, matérielles et/ou administratives,
- que vous viviez en couple ou non ;
- que ce soit votre première grossesse ou non ;
- quel que soit votre âge ;

**Vous pouvez faire appel à Bébé Accueil !  
A partir de votre demande, nous réfléchissons à l'aide qui vous convient.**

Bébé Accueil  
Grande Rue, 47 A  
6800 LIBRAMONT

© 061/ 22 34 32 - 061/ 22 54 45

Bébé Accueil dépend de l'asbl ALEM (action Luxembourg enfance maltraitée) et est subsidié par l'ONE.



## **CENTRE D'ACCUEIL ET D'INTERVENTION DE CRISE POUR TOXICOMANES ADULTES ET ADOLESCENTS À PARTIR DE 14 ANS**

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS,  
VOUS AUREZ PEUT-ETRE BESOIN DE NOUS

*Que faire quand des marchands de rêves  
Tentent et tuent nos enfants  
Que faire quand prisonnier de ces rêves  
Tu voudrais t'en libérer à jamais  
Que faire toi qui as réussi à t'en échapper  
Et qui voudrais aider les autres*

Rue du Pachy 18 - 6747 CHATILLON  
063/232399 — [leslucioles.asbl@skynet.be](mailto:leslucioles.asbl@skynet.be)

Il y a quatre ans l'un d'entre nous a été confronté à la déstabilisation familiale et sociale que peut provoquer un enfant qui se laisse entraîner par des marchands de rêves, qui deviennent vite des cauchemars. Très vite, cette personne a constaté qu'elle n'avait accès à aucune aide et que rien ne pouvait répondre à ses attentes. Elle n'était pas la seule à être touchée par le fléau, mais personne ne voulait admettre l'existence de ce problème, la majorité des gens le pensant lié uniquement à une infrastructure urbaine et se croyant protégée par leur milieu rural.

La consommation de toutes les drogues a des effets déstructurant tant sur le plan social que sur le plan personnel. Afin de répondre à la demande d'autres parents et de professionnels, nous avons fondé **Les Lucioles A.S.B.L.** en vue de l'ouverture d'un centre de crise qui accueillerait les personnes désireuses et/ou contraintes de s'en sortir à partir de 14 ans sans limite d'âge au-delà. Un service de garde sera en place 24h/24. L'association sera un maillon spécifique dans un réseau de partenariats qu'il est important de relier pour plus d'efficacité.

Pour nous permettre d'élaborer ce projet, nous demandons un soutien financier à toute la population de notre province. Tout don est bienvenu et peut être versé sur le compte de l'A.S.B.L. : C.C.P. 000-3253177-88.

Nous vous remercions d'avoir au moins pris connaissance de cet avis et comptons sur votre générosité.

Une carte de membre sera mise à la disposition de toute personne qui a versé un don et en a fait la demande.

Elisabeth Wouters, présidente — Renée Hubert, secrétaire — Christophe Hennon, trésorier  
Sophie De Bock, membre fondatrice - Frédéric De Bock, membre fondateur

## **UN NOUVEAU LIVRE SUR LA BATAILLE DES ARDENNES !**

La bataille des Carrefours : LES COMBATTANTS RACONTENT... !

Onze ans après son premier ouvrage sur les combats des carrefours de la Baraque de Fraiture et Manhay, un nouveau livre (sortie de presse en avril prochain) nous est proposé par Eddy Monfort de Malempré.

En format A-4, composé d'environ 280 pages, cet ouvrage vous présente les récits de plus d'une centaine de soldats, américains pour la plupart mais également de soldats allemands! Près de 200 photos inédites illustrent ce travail ainsi que de nombreuses cartes. Photos aériennes des carrefours de la Baraque de Fraiture, de Manhay et de Grandmenil prises en 1947, de véhicules abandonnés dans nos villages, de soldats et de civils... Certains documents photographiques ont été extraits de films réalisés pendant les combats par des cinéastes de l'armée américaine. On reconnaît Manhay, Grandmenil et Lafosse.

C'est avec force détails que l'auteur nous décrit les événements, mais le plus captivant, ce sont les nombreux récits, souvent poignants, de ces hommes qui devaient combattre dans le froid, la neige et la mitraille. Parfois, le même épisode nous est raconté par les soldats des deux camps, ce qui nous plonge avec intérêt au cœur des combats...

Afin d'être le plus complet possible, l'auteur est allé à la rencontre des vétérans, a correspondu avec la majorité d'entre eux et poussé ses investigations jusqu'aux archives Nationales de Washington (USA).

Après la publication d'un premier ouvrage, il a poursuivi ses recherches afin que son étude soit remarquable par la richesse de récits et de photos inédites qui retracent l'histoire de notre commune lors des terribles événements de l'hiver 1944-1945.

Les personnes désireuses d'obtenir ce livre peuvent déjà le réserver, dès à présent auprès de l'auteur, pour le prix de **30 €**. L'auteur sera heureux de remettre son livre, lui-même à domicile, aux habitants de la commune de Manhay.

Eddy Monfort

Rue de la Gotte - Malempré, 15 - 6960 Manhay

[e.monfort@belga.com.net](mailto:e.monfort@belga.com.net) - Tél : 086/ 32 39 85 (Après 19 heures)

Toute la journée, les jeudis et dimanches.





## OPÉRATION « JE LIS DANS MA COMMUNE 2004 »

Dans le cadre de l'inauguration de la nouvelle bibliothèque communale à Odeigne en avril 2004, un concours de création collective a été proposé aux enfants des écoles de l'entité. La distribution des prix de cette opération « Je lis dans ma commune 2004 » a eu lieu le vendredi 18 février 2005 en la salle des Fêtes d'Odeigne, en présence des autorités communales, des enseignants, des élèves et de leurs parents.

### Les lauréats sont :



1er Super Grand Prix : Ecole d'Oster : Le poisson scintillant  
Créativité, imagination, beauté du graphisme, scénario original et amusant, etc... tant de qualificatifs qui ont, dès le premier abord, « propulsé » cette création littéraire au premier rang.

### 2ème 1er Grand Prix : Ecole de Malempré :

La combinaison originale de l'appareil photographique et de la Bande dessinée a séduit le jury. Beaucoup de fantaisie, de spontanéité, d'imagination, l'impression que chaque enfant s'est investi dans la réalisation de cette création en ont fait très rapidement le 2ème grand prix.

### 2ème Prix : Ecole de Vaux-Chavanne :

Que de fraîcheur, d'innocence, de naïveté dans la ronde incessante de ces petites colombes blanches (en 3D) qui nous appellent à faire la paix, suivies directement de ces trains miniatures si peu technologiques mais qui roulent encore et encore pour amener leur message au bout du monde !

### 3ème Prix : Ecole de Grandménil : « Histoires pour s'entendre »

Des petites scènes de la vie quotidienne qui nous montrent comment passer « au-dessus » des disputes inutiles, des malentendus. Des idées pour faire mieux, avec plus de compréhension et d'amour... un mode d'emploi pour une vie plus sereine et une plus grande ouverture d'esprit.

Toutes les autres créations furent appréciées d'après leur créativité, l'imagination, le thème développé et bien d'autres qualités mais comme dans tous concours, il a fallu faire un choix. Celui-ci fut difficile...

TOUTES les classes maternelles récoltent un prix ex-aequo dans le souci de valoriser l'effort, le désir de participation et la spontanéité de chacun.

Un grand merci à tous les enseignants et à tous les écoliers qui ont participé à cette manifestation et qui, nous l'espérons participeront encore à celle de 2005.

## MISES À LA RETRAITE

Le 28 janvier dernier, lors de la traditionnelle réception de nouvel an organisée par l'administration communale, le Collège des Bourgmestre et Echevins a tenu à mettre à l'honneur, à l'occasion de leur départ à la retraite :

Jules MOTTET, ouvrier communal au service de la commune depuis 1969, ainsi que deux Agents des Eaux et Forêts : l'Ingénieur Daniel JORIS et le Brigadier Jules PAQUAY.



Photo Nadia LALLEMENT



## AVIS AUX « AVENTURIERS » ET AUX « INDIANA JONES DU SPORT »

Le samedi 2 juillet 2005, la Commune de HOTTON avec la collaboration de Hotton Sports asbl, gestionnaire du complexe sportif communal, organise ses premiers jeux «intervilles».

Une douzaine de communes avoisinantes ou plus lointaines ont été conviées à cet événement comportant six épreuves, deux « aquatiques » et quatre « terrestres » qui se dérouleront principalement sur l'Île de l'Oneux, une épreuve étant plus particulièrement destinée au Bourgmestre ou Echevin présent pour sa Commune.

En vue de constituer l'équipe, nous recherchons plus ou moins 25 personnes, hommes et femmes de minimum 18 ans (ou à partir de 16 ans avec autorisation écrite des parents), sportifs dynamiques, ayant l'esprit d'équipe et de compétition, qui accepteront de représenter dignement MANHAY. Nous comptons sur votre participation.

Pour les candidatures et pour tout renseignement, prière de s'adresser à Pascal DAULNE, échevin des sports au 086/367.900 ou au 0477/963.153.

P. DAULNE  
Echevin des Sports

## POLICE INFO

« Au cours de la nuit du 09 au 10-02-2005, quatre enjoliveurs ont été volés sur un véhicule qui pourrait être de marque FORD Fiesta et qui aurait été placé en stationnement sur la commune de MANHAY.  
Le préjudicié est invité à se faire connaître au 084/37.42.31 auprès du Commissaire Guy ANTOINE du Service Enquêtes et Recherches afin de récupérer son bien ».

## CARTE « MOUNTAINBIKE » DE LA MAISON DU TOURISME DU PAYS D'OURTHE ET AISNE



La Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe et Aisne vient d'éditer une nouvelle carte IGN au 1/50.000<sup>ème</sup>, entièrement consacrée aux circuits pour VTT.

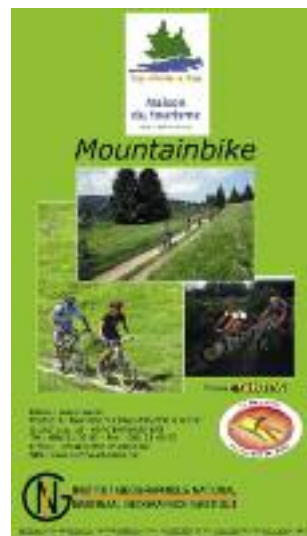
Cette carte reprend 23 circuits en Ourthe et Aisne pour un total de 440 km et 34 circuits hors du pays d'accueil d'Ourthe et Aisne (communes limitrophes de Somme-Leuze, Hamoir, Ferrières, Lierneux, La Roche-en-Ardenne et Marche-en-Famenne) pour un total de 560 km.

Le balisage conforme aux normes officielles est actuellement en cours de réalisation et sera totalement terminé au printemps 2005.

Au verso de la carte, 2 tableaux donnent une information précise sur ces circuits reconnus par la Division Nature et Forêts. Cette information concerne 1000 km de circuits VTT !

La carte « Mountainbike » est en vente au prix de 8 € au siège de la Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe et Aisne ( 16 Grand'rue à Barvaux s/o), dans les syndicats d'initiative et les librairies de la région d'Ourthe et Aisne.

Il est également possible de l'obtenir par voie postale, en versant 9,50 € (8€ pour la carte + 1,50€ de frais de port, documentation touristique comprise) sur le compte 732-6613701-01 de la Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe et Aisne.



## LA MAISON DU TOURISME OURTHE ET AISNE : BILAN 2004

Comme chaque fin d'année, la Maison du Tourisme du pays d'Ourthe & Aisne a dressé le bilan des activités réalisées au cours des 12 mois écoulés. Il lui paraît indispensable de communiquer aux habitants des 5 communes qui composent son territoire, un bref résumé de celles-ci. Outre son rôle d'accueil les 7 jours de la semaine, la Maison du Tourisme a édité un guide touristique, répertoire très utile pour les touristes à la recherche d'activités de loisirs, d'hébergements, de restaurants, de curiosités ... Pour les internautes, toutes ces informations sont disponibles sur le site Internet : [www.ourthe-et-aisne.be](http://www.ourthe-et-aisne.be). Les amateurs de balade en nature seront également comblés car une carte de promenades en VTT a été mise au point et rencontre un réel succès ! Des cartes de promenades pédestres sont aussi à disposition sur simple demande. Des topo-guides illustrent ces balades à travers le temps, les saisons. On peut aussi se les procurer dans toutes les bonnes librairies du pays d'Ourthe & Aisne ! La découverte d'une région passe également par la publicité que l'on en fait dans les foires et salons en Belgique et à l'étranger, dans différents journaux (quotidiens, magazines spéciali-

sés...), par le passage à l'antenne de chaînes de radio (exemple : RTBF - Vivacité), de télévision ... La Maison du Tourisme soutient l'ensemble des activités touristiques de son ressort et au delà de « ses frontières » en diffusant un agenda des manifestations, en entretenant des collaborations ... Un exemple de partenariat est l'organisation d'un Festival Nature avec la Maison du Tourisme d'Houffalize/La Roche. Ainsi de juin à septembre 2004, une centaine d'activités liées à la nature (balades, expositions, promenades...) ont été menées sur le territoire des 4 communes impliquées de l'Ourthe Moyenne (Durbuy, Hotton, La Roche, Rendeux). Depuis deux années, la Maison du Tourisme offre un service complémentaire aux propriétaires d'hébergements touristiques reconnus par la Région wallonne et qui collaborent avec sa centrale de réservation (insertion du descriptif complet de leur logement dans un catalogue paru annuellement, sur des sites Internet spécialisés dans la location d'hébergements touristiques ...). Enfin, pour tous ceux qui désirent découvrir l'histoire de leur village, nous rappelons que la Maison du Tourisme a édité le guide du pays d'Ourthe & Aisne... Avis aux amateurs !

Maison du Tourisme du pays d'Ourthe & Aisne  
 Grand Rue 16 - 6940 Barvaux sur Ourthe  
 Tél : 086/21.35.00 - Fax : 086/21.40.65  
 Internet : [www.ourthe-et-aisne.be](http://www.ourthe-et-aisne.be) - E-mail : [info@ourthe-et-aisne.be](mailto:info@ourthe-et-aisne.be)



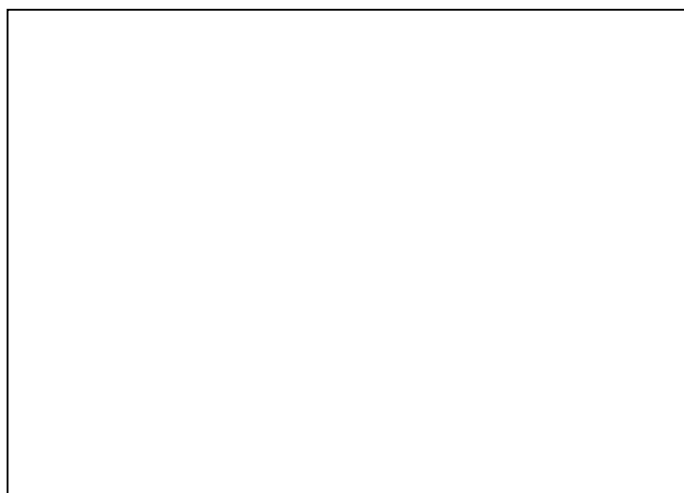
Les membres du bureau exécutif de la Maison du Tourisme

**Regifo** Ce bulletin est réalisé par la gér. RÉGIFO Editions  
 rue St-Roch 25 - Fosses-la-Ville

Nous recherchons les entreprises pour être référencées à la parution de ce trimestriel.  
 Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez  
 paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au 071/742137 ou laissez un message au 071/71.15.75  
 Votre délégué commercial, Mr Roland Couzet - Gam 0498/16.09.84 -  
 se fera un plaisir de vous rencontrer.  
[regifo@skynet.be](http://regifo@skynet.be)

**TOITURES**  
 par **Michel Lesenfants**

Fond Del Core, 3 - 6960 MALEMPRE  
 Tél. 086/45.54.23 - Fax 086/45.58.47



S.P.R.L.  
**LESENFANTS**  
 Frères

Réparations moteurs - Machines agricoles  
 Vente et location  
 rue des Ecorces, 6 - 6960 MANHAY  
 Tél. 086/45.55.75 - Fax 086/45.59.69

MASSEY FERGUSON  
 TEXACO  
 WEIDEMANN

## SYNDICAT D'INITIATIVE de Manhay A.S.B.L.



**Siège social** : Moulin de Malempré, 1 - 6960 MANHAY — (Tél.: 086/45.55.04)  
E-mail : [info@simanhay.be](mailto:info@simanhay.be)

**Président** : Michel Périlleux

Rue de Sa del Haye, Fays, 33 — 6960 MANHAY — 086/43.32.58

**Secrétaire** : Thecla Huijgen — Moulin de Malempré, 1 — 6960 MANHAY — 086/45.55.04

**Trésorier** : Cédric Borsu — Rue du Vicinal, 27 — 6960 MANHAY — 086/34.58.85

**Personne de contact à l'administration communale** : Brigitte Lespagnard — 086/21.99.62

## APPEL AUX COMITÉS ET ASSOCIATIONS DES VILLAGES DE LA COMMUNE DE MANHAY

A partir de cette année, le SI de Manhay remet sur pied pendant les 14 vendredis de l'été (du 17 juin au 16 septembre), un marché public ouvert aux ambulants, artisans, producteurs du terroir, brocanteurs, etc...

Lors de sa réunion du 6 janvier dernier, le conseil d'administration du SI a décidé de solliciter les comités et associations de chaque village pour les inviter à tenir, une fois durant l'été, une échoppe où seraient servies des boissons « classiques » ainsi que d'autres dites « spéciales ». Ce débit de boissons serait le seul autorisé sur le marché (en dehors de la friterie ne proposant que des canettes ou petites bouteilles). Il va de soi que la gestion ainsi que les bénéfices, reviendront aux comités ayant pris en charge l'organisation du débit de boissons.

Le but de notre démarche est d'associer chaque village de notre entité à cette manifestation, qui nous l'espérons, devrait drainer vers Manhay de nombreux visiteurs, touristes et gens du cru. Cela confirmerait le dynamisme dont savent faire preuve nos petits villages, en travaillant à la promotion de notre belle région.

Pratiquement, si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter un des responsables ci-dessus.

Dès réception des candidatures (pour le 25 avril), les comités seront conviés à une réunion, au cours de laquelle les dates seront attribuées à chacun, par tirage au sort. Toute une série de questions pratiques seront réglées lors de ce contact.

**P.S.** : Les comités qui souhaitent faire paraître les dates de leurs manifestations dans le prochain feuillet d'informations du Syndicat d'Initiative (mai — juin), sont invités à les communiquer pour le 20 mars 2005 au plus tard, auprès d'un des responsables ci-dessus (par tél. ou par courrier).

Michel Périlleux - Président du SI.

## CARNET CIVIL

### Nous nous joignons au bonheur de :

Marina HUET de Manhay et Jean Claude MARVILLE de Manhay  
Simone ARCHAMBEAU de Dochamps et Luc RONCHAIL de Dochamps  
Colette VERVIER de Vaux-Chavanne et André DELAITTE de Vaux-Chavanne

### Nous saluons la venue parmi nous de :

Zoé MALMEDIER de Harre  
Mattis DEHARD de Malempré  
Emeline COUNASSE de Manhay  
Arthur LEMAIRE de Odeigne  
Mattéo COLLARD de Manhay  
Alexandre BERNARD de Grandménil  
Julia LEJEUNE de Vaux-Chavanne

### Nous regrettons la disparition de :

Mathilde LESPAGNARD de Freyneux  
Jean SCHWAIGER de Manhay  
Gaston GHYSBRECHT de Roche-à-Frêne  
Lucie VOZ de Vaux-Chavanne  
José GREGOIRE de Dochamps  
Joseph BODSON de Harre  
Léontine MARECHAL de Malempré



## AGENDA

### FESTIVAL D'EXPRESSION WALLONNE POUR LES JEUNES

En apprenant le wallon aux jeunes, l'association « la Copin'Oufa et le Cidwel » représentée par Monsieur André Lamborelle, souhaite contribuer à la sauvegarde et à la perpétuation de notre patrimoine linguistique. Après Houffalize, Harre et Rendeux, le festival d'expression wallonne pour les jeunes se déroulera, cette année, en la salle de VAUX-CHAVANNE le samedi 23 avril dès 17H00.

### MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR L'ASBL « 83RD THUNDERBOLT DIV. DE BIHAIN- VIELSALM

Cette ASBL a pour but de perpétuer la mémoire et le souvenir de la Seconde Guerre Mondiale et des Camps d'extermination afin que les générations futures s'en souviennent.

Dans cette optique, cette association organise, le **vendredi 20 mai 2005 à 20H00, en l'église de Vielsalm**, un spectacle intitulé « Les Chemins de la Liberté », fresque sous forme de poèmes chantés relatant le débarquement en Normandie, la Bataille des Ardennes ainsi que les camps d'extermination.

**Le mardi 19 avril 2005**, une excursion vers BREENDONK au départ de Bihain est proposée par l'ASBL, pour le prix de 14 euros par personne (Ce prix comprend l'aller-retour en autocar, l'entrée et la visite guidée au site).

**Infos et réservations: 080/41.87.39**



### ANIMATIONS 2005 AU PARC CHLOROPHYLLE



1. **26-27-28/03** : Journées Portes Ouvertes aux enseignants francophones
2. **28/03** : Chasse à l'œuf, le lundi de Pâques à 11h
3. **01-22/04** : Chlorophy'll Art, huiles, aquarelles, dessins, sculptures, photos, émaux, caricatures
4. **02/05-30/06** : Expo 30 essences forestières, avec la DGRNE (Direction générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement) de la Région Wallonne
5. **22/05** : Fête Chlorophylle, promenade ornithologique guidée à 10h sur réservation + animations enfants, grimeuse, conteuse, folklore, artisanat, musique et danses ardennaises, sonneurs de cors de chasse, gastronomie + opendeurdag voor leerkrachten van Klasse
6. **04-29/07** : Exposition Jean-Marie Winants, directeur de l'Académie René Defossez de Spa et illustrateur du Parc Chlorophylle
7. **25/09** : Fête d'Automne, exposition et balade guidée champignons à 10h sur réservation + diverses animations, conteuse, folklore, musique, sonneurs de cors de chasse, gastronomie
8. **01-15/10** : Gibiers de nos forêts, exposition en collaboration avec la Maison de Tourisme de Saint-Hubert

Infos : José Burgeon, gérant – 084/37.87.74 – fax. 084/37.97.29  
[info@parcchlorophylle.com](mailto:info@parcchlorophylle.com) - [www.parcchlorophylle.com](http://www.parcchlorophylle.com)

**SPRL PREVOT MARC**  
 Entreprise de Maçonnerie  
 Route du tracé, 1  
 6960 MANHAY  
 Tél : 086/455460  
 Fax : 086/367710  
 GSM : 0475/910948

**Menuiserie générale**  
**Léonard Guy & fils**  
*Frappez à la bonne porte !*

- Fabrication de châssis en bois / pose PVC
- ALU
- Volets tous styles
- Spécialiste : escaliers, portes en chêne, cuisines, parquets...

Devant Meul, 3 - 4990 Arbrefontaine  
 Tél. 080 31 94 72 — Gam 0495 56 39 70